



Extrait du procès-verbal du conseil d'administration des Agricultrices de Lanaudière, Laurentides, Outaouais, tenue le mercredi 6 juillet 2022 à 18 h 30 par vidéoconférence.

OBJET : FINANCEMENT DES SYNDICATS RÉGIONAUX

CONSIDÉRANT que la Fédération des Agricultrices chapeaute de nombreux projets provinciaux qui occasionnent des attentes envers les ressources professionnelles des régions et qui malheureusement, faute de temps et de budget, ne peuvent pas toujours être atteintes;

CONSIDÉRANT que la mixité dans les instances est une priorité pour l'UPA et pour la FAQ et que ces derniers demandent l'aide des régions pour atteindre leur cible;

CONSIDÉRANT que l'accompagnement du syndicat par une ressource syndicale repose entièrement sur la bonne volonté des fédérations régionales qui en assume les frais;

CONSIDÉRANT que le recrutement se fait en région, par les administratrices, mais qu'une mince part de la cotisation est retournée au Syndicat;

CONSIDÉRANT le poids qui repose essentiellement sur les épaules des conseils d'administration des Syndicats régionaux pour trouver leur propre financement;

CONSIDÉRANT qu'avec la pandémie les activités de financement ont été limitées ce qui a eu un impact financier négatif majeur sur les finances du Syndicat;

CONSIDÉRANT le regroupement de deux régions (Outaouais Laurentides et Lanaudière) qui apporte de nombreuses contraintes et du travail supplémentaire (organisation des activités sur un vaste territoire, équité entre les régions, etc..) sans recevoir de montant additionnel pour pallier ces enjeux;

CONSIDÉRANT que faute de financement, le Syndicat ne peut plus participer à des activités provinciales (exemple Gala);

CONSIDÉRANT que l'enjeu monétaire risque de nuire à la pérennité du Syndicat.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- De demander à la Fédération des Agricultrices du Québec de :
 - Revoir le financement des Syndicats afin d'établir un partage plus équitable des cotisations entre la Fédération des Agricultrices et les syndicats régionaux des Agricultrices;
 - De trouver des façons d'optimiser le financement accordé aux régions;



AGRICULTRICES
LANAUDIÈRE/
LAURENTIDES
OUTAOUAIS

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration des
Agricultrices de Lanaudière, Laurentides, Outaouais, tenue
le mercredi 6 juillet 2022 à 18 h 30 par vidéoconférence.

- De partager les coûts liés aux activités provinciales afin de permettre aux membres de participer et d'éviter que la charge soit uniquement assumée par le Syndicat régional qui n'en a pas les moyens financiers.
- De demander l'appui des autres syndicats régionaux des agricultrices afin que l'enjeu soit traité de façon uniforme et équitable dans l'ensemble du Québec

Copie certifiée conforme
Ce 13^e jour du mois de juillet 2022

Adèle Lavallée, secrétaire